

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

**Délibération n° 9***Objet : dm n° 2 budget principal**Date de convocation :**25 novembre 2022**Date d'affichage :**25 novembre 2022**Nombre de Conseillers en exercice :**23**Nombre de présents :**15**Nombre de votants :**18*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt deux  
Le 1<sup>er</sup> décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Mme Marie-Laurence PUJOL  
Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration à M. Joël COMBALBERT  
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : Franck SEGONNE, Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 2 du budget principal

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
011/60611	Eau et Assainissement	- 22 200		réelle
011/60621	Combustible	6 200		réelle
011/60633	F. voirie	14 000		réelle
011/6064	Fournitures administrative	1 800		réelle
011/6068	Autres fournitures	2 000		réelle
011/611	Contrats prestations de services	- 4 000		réelle
011/6135	Locations	2 800		réelle
011/6226	Honoraires	- 6 100		réelle
011/6161	Assurances multirisque	1 400		réelle
011/6232	Fêtes et cérémonies	5 000		réelle
011/6257	Réceptions	400		réelle
011/6261	Frais affranchissement	2 000		réelle
011/6288	Autres services extérieurs	4 000		réelle
011/62873	Remb au CCAS	- 7 800		réelle
011/6355	Taxes et impôts sur véhicule	500		réelle

012/6218	Autres personnel extérieur	3 400		réelle
012/6411	Personnel titulaire	6 000		réelle
012/6413	Personnel non titulaires	9 000		réelle
64/6417	Rémunérations des apprentis	3 800		réelle
64/6453	Cotisations caisses de retraite	- 12 000		réelle
64/6457	Cotis.soc.liées apprentissage	21		réelle
				réelle
65/6541	Créances admises en non valeurs	- 2 000		réelle
65/6542	Créances éteintes	2 000		réelle
013/6419	Remb. Rémunération per.		10 221	réelle
	<b>Total Fonctionnement</b>	<b>10 221</b>	<b>10 221</b>	

<b>INVESTISSEMENT</b>				
10/10226	Taxe aménagement	342		réelle
204/2041582	Bâtiments et installations	13 000		réelle
23/21318	Autres Bâtiments publics	5 300		réelle
21/21533	Réseaux câblés	- 13 000		réelle
21/2151	Voirie	- 11 062		réelle
21/21538	Autres réseaux	1 920		réelle
21/2182	Matériel de transports	500		réelle
21/2183	Matériel informatique	1 200		réelle
21/2184	Mobilier	9 500		réelle
21/2188	Autres Immobilisations	-11 233		réelle
23/2315	Immos en cours inst.techn.	3 875		réelle
10/10226	Taxe aménagement		342	réelle
	<b>Total investissement</b>	<b>342</b>	<b>342</b>	
	<b>Total général</b>	<b>10 563</b>	<b>10 563</b>	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget principal ci-dessus

- A D O P T É E -

Le Maire,

Thierry DELBREIL

